

Conseil national climat/Fonds vert pour le climat

Le Plan d'investissements climatiques remis ce matin

Innocent M'BADOUA
Libreville/Gabon

C'est un événement, en deux temps, qui va, sans nul doute, déclencher le démarrage de la gouvernance verte et du "Green business" via des projets économiques à caractère vert au Gabon.

Dans un premier temps, à travers un atelier qui se tient aujourd'hui au Méridien Re-Ndama, le Conseil national climat, en partenariat avec la Caisse des dépôts et consignations (CDC), va officiellement remettre le plan d'investissements climatiques du

Gabon, fruit de la coopération avec le Fonds vert pour le climat (GCF), au ministre des Eaux et Forêts, chargé de l'Environnement et du Développement durable. Ce Plan, qui est un programme-pays, présente les priorités d'investissements du Gabon en matière de changements climatiques, et leur financement par différents partenaires en fonction de la valeur ajoutée de chacun.

Ainsi, le programme vise à définir le cadre de collaboration du Gabon avec le GCF en présentant, notamment, le contexte de développement et climatique, les priorités d'investisse-



Photo : D.R.

Fonds vert pour le climat.

ments du pays et les besoins pour la préparation de ces programmes.

Les principales priorités d'investissement du Gabon, en lien avec le climat, ont été identi-

fiées, avant de sélectionner celles dont le financement pourrait s'appuyer sur le GCF. Seront aussi présentées, les entités accréditées qui pourraient permettre à ces programmes d'accéder aux financements du GCF y compris les entités d'accès direct (nationales et régionales) à accréditer au Fonds vert pour le climat et les besoins d'appui à cet effet. Enfin, le Plan national climat, en collaboration avec la CDC, va officialiser les autres besoins d'appui préparatoires du pays ainsi que le Plan d'actions pour la collaboration avec le GCF. Le deuxième temps fort

sera la présentation de la procédure de non-objection des projets du comité technique consultatif, ainsi que des secteurs prioritaires et projets identifiés par la Task force finance climat. A ce titre, la procédure nationale pour l'octroi par l'Autorité nationale désignée (AND) de sa non-objection pour les propositions de financement qui lui seront soumises a également été élaborée. Elle doit permettre de définir un processus transparent par lequel les plus pertinents pour le pays, mais aussi pour le GCF, reçoivent la non-objection de l'AND.

Climat des affaires au Gabon/Classement " Doing business 2018 "

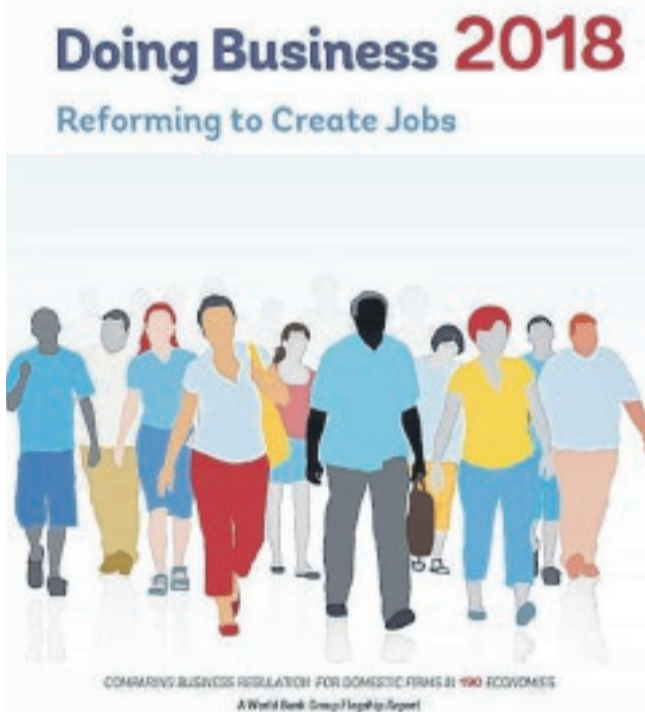
Le Gabon recule de trois places

I. M'B.
Libreville/Gabon

C'est un revers pour le gouvernement Issoze Ngondet. La multiplication des travaux du Haut conseil pour l'investissement visant à améliorer le climat des affaires au Gabon en 2018 a donné des résultats contraires aux attentes du gouvernement. Du rapport Doing Business publié le 31 octobre 2018 par la Banque mondiale, il apparaît que le climat des affaires s'est davantage détérioré entre 2017 et 2018, faisant reculer notre pays de 3 places au classement.

EN intensifiant les travaux du Haut conseil pour l'Investissement (HCI), depuis le dernier classement Doing business 2017, le gouvernement fondait de grands espoirs sur le rapport de 2018, dénommé " Réformer pour créer des emplois ". Mais sa publication, le 31 octobre 2018, est venue doucher les espoirs des membres du gouvernement car, au lieu de progresser, le Gabon recule de trois places au classement pour se position-

Photo : D.R.



Le Rapport Doing business 2018 publié mercredi dernier par la Banque mondiale sur le climat des affaires.

ner au 167e rang mondial sur 190 États. De la stratégie et actions nationales pour améliorer le climat des affaires, il faut donc tout revoir à zéro. En effet, ce rapport très attendu de la Banque mondiale pointe sévèrement huit des dix critères de classement qui composent la note globale du Gabon. Ces dix critères sur la facilité

à faire des affaires concernent, cette année, la création d'entreprises, l'obtention d'un permis de construire, le raccordement des entreprises à l'électricité, le transfert de propriété, l'obtention de prêts, la protection des investisseurs minoritaires, le paiement des impôts, le commerce transfrontalier, l'exécution des contrats et rè-



Photo : D.R.

Une réunion du HCI présidée par Issoze Ngondet pour améliorer le climat des affaires en 2018 n'a rien donné.

glement de l'insolvabilité. Le rapport Doing business a aussi pris en compte la réglementation du marché du travail. Le mauvais classement du Gabon relève aussi bien de l'administration publique que du secteur privé. Ainsi, pour le raccordement à l'électricité par exemple, les travaux des cellules spécialisées du HCI, entre les administrations publiques et la Société d'énergie et

d'eau du Gabon (SEEG) n'ont pas permis de régler la question d'une caution financière lourde que celle-ci exige à toute entreprise qui s'établit. De plus, le rapport précise qu'il faut plus de 148 jours après dépôt de cette caution pour que le compteur soit placé. Les impôts constituent un autre point faible du climat des affaires. Le temps consacré à une entreprise pour s'acquitter de ses impôts est de

488 heures par an (soit 20 jours, quasiment un mois de 5 jours de travail). Les impôts comme la Contribution spéciale de solidarité (CSS) sont venus alourdir le temps consacré au travail. Malgré les efforts accomplis par le Gabon dans l'amélioration de l'écosystème de création des entreprises, Doing business reproche la durée encore longue pour démarrer une affaire au Gabon (33 jours).

Indice Mo Ibrahim de la Bonne gouvernance 2018

Ça dégringole

MSM
Libreville/Gabon

SELON l'Indice Mo Ibrahim de la bonne gouvernance africaine (IIAG) publié le 29 octobre 2018, le Gabon a enregistré une

chute vertigineuse dans le palmarès africain, passant du 23e au 41e rang sur 54 États du continent africain avec un score de 42,4 points sur 100. « Le gouvernement a échoué à convertir la croissance économique du

pays en développement économique durable pour ses concitoyens. Circonscrivant ainsi, la gouvernance en deçà des attentes de la jeunesse », indique le rapport de l'Indice Mo Ibrahim. Toutes les quatre catégories d'indica-

teurs d'évaluation sont au rouge (Sécurité et État de droit ; participation et droits de l'Homme ; développement économique durable ; développement humain) et classe le pays dans la section "détérioration accélérée".

Chaque année, le rapport Mo Ibrahim classe les pays africains en fonction de leur niveau de développement et de la bonne gouvernance. Pour 2018, les cinq pays les plus performants du continent en prenant en compte l'en-

semble des indicateurs sont l'île Maurice (1er), les Seychelles (2e), le Cap-Vert (3e), la Namibie (4e) et le Botswana (5e). A l'inverse de la Somalie qui arrive dernière derrière le Soudan du Sud et la Libye.